

FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE
(anciennement connu sous le nom de la Fondation des étoiles)

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2025

FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE
(anciennement connu sous le nom de la Fondation des étoiles)
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2025

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 5
Bilan	6
Évolution de l'actif net	7
Résultats	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 13
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Administration	14
Annexe B - Exploitation	14
Annexe C - Contributions à l'avancement de la recherche pédiatrique	14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE (ANCIENNEMENT CONNU SOUS LE NOM DE LA FONDATION DES ÉTOILES) (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Gosselin & Associés inc.¹

Gosselin & Associés inc.
Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 29 mai 2025

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A101673


FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE
(anciennement connu sous le nom de la Fondation des étoiles)

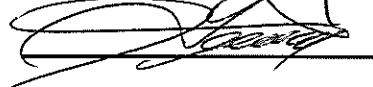
BILAN

AU 31 MARS 2025

	2025 \$	2024 \$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	477 100	437 856
Portion à court terme des placements (note 3)	595 259	919 595
Débiteurs (note 4)	125 298	43 619
Frais payés d'avance	<u>40 393</u>	<u>12 302</u>
	<u>1 238 050</u>	<u>1 413 372</u>
 PLACEMENTS (note 3)	 1 301 604	 936 270
 VALEUR DE RACHAT DES POLICES D'ASSURANCE-VIE	 <u>636 788</u>	 <u>628 588</u>
	<u>1 938 392</u>	<u>1 564 858</u>
	<u><u>3 176 442</u></u>	<u><u>2 978 230</u></u>
 PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	83 613	63 749
Revenus perçus d'avance	<u>55 442</u>	<u>2 000</u>
	<u>139 055</u>	<u>65 749</u>
 ACTIF NET		
 FONDS DE PRÉVOYANCE	 600 000	 600 000
FONDS DE RECHERCHE (note 8)	<u>2 437 387</u>	<u>2 312 481</u>
	<u>3 037 387</u>	<u>2 912 481</u>
	<u><u>3 176 442</u></u>	<u><u>2 978 230</u></u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,


_____, administrateur


_____, administrateur

FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE
(anciennement connu sous le nom de la Fondation des étoiles)

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	Fonds de prévoyance	Fonds de recherche (note 8)	Non affecté	2025 Total	2024 Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	600 000	2 312 481	-	2 912 481	2 811 369
Excédent des produits sur les charges	-	-	124 906	124 906	101 112
Affectation de l'exercice	-	124 906	(124 906)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>600 000</u>	<u>2 437 387</u>	<u>-</u>	<u>3 037 387</u>	<u>2 912 481</u>

FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE
(anciennement connu sous le nom de la Fondation des étoiles)

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	2025 \$	2024 \$
PRODUITS - CAMPAGNES DE FINANCEMENT		
Campagnes de financement - Événements	986 349	861 451
Campagnes de financement - Dons	<u>1 084 890</u>	<u>1 058 286</u>
	2 071 239	1 919 737
SUBVENTIONS		
Emploi et Solidarité Sociale - Québec	<u>5 363</u>	-
	2 076 602	1 919 737
CHARGES - CAMPAGNES DE FINANCEMENT	<u>486 081</u>	<u>457 366</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DES CAMPAGNES DE FINANCEMENT	<u>1 590 521</u>	<u>1 462 371</u>
REVENUS DE PLACEMENTS ET SUBVENTIONS		
Revenus de placements		
Intérêts	93 717	82 348
Variation de la valeur de rachat des polices d'assurances- vie	<u>40 915</u>	<u>18 622</u>
	<u>134 632</u>	<u>100 970</u>
EXCÉDENT AVANT LES CHARGES D'EXPLOITATION, D'ADMINISTRATION ET DES CONTRIBUTIONS	<u>1 725 153</u>	<u>1 563 341</u>
CHARGES D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION		
Administration (annexe A)	496 447	476 693
Exploitation (annexe B)	324 097	285 199
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	<u>-</u>	<u>337</u>
	<u>820 544</u>	<u>762 229</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES CONTRIBUTIONS À L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE	904 609	801 112
CONTRIBUTIONS À L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE (annexe C)	<u>779 703</u>	<u>700 000</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>124 906</u></u>	<u><u>101 112</u></u>

FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE
(anciennement connu sous le nom de la Fondation des étoiles)

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	2025 \$	2024 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	124 906	101 112
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	-	338
Augmentation de la valeur de rachat des polices d'assurance-vie	<u>(8 200)</u>	<u>(18 622)</u>
	<u>116 706</u>	<u>82 828</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(81 679)	(3 604)
Frais payés d'avance	(28 091)	412
Créditeurs	19 864	(51 342)
Revenus perçus d'avance	<u>53 442</u>	<u>(9 100)</u>
	<u>(36 464)</u>	<u>(63 634)</u>
Rentrées de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	<u>80 242</u>	<u>19 194</u>
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements	<u>(40 998)</u>	<u>(135 066)</u>
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	<u>-</u>	<u>(40 000)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	39 244	(155 872)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
	<u>437 856</u>	<u>593 728</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE		
	<u>477 100</u>	<u>437 856</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Depuis le 24 avril 2023, la "Fondation des étoiles" opère sous le nouveau nom FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE.

La Fondation est vouée exclusivement au financement de la recherche pédiatrique afin de protéger, promouvoir et améliorer la santé ainsi que le bien-être des enfants et des adolescents. Elle est un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle est donc exemptée de l'impôt sur le revenu.

Ses objectifs sont les suivants:

- remettre des fonds à des organismes de bienfaisance enregistrés conformément à la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) ou à tout autre "donataire reconnu" tel que défini au paragraphe 149.1(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et qui oeuvrent notamment dans le domaine de la recherche sur les maladies pédiatriques.
- acquérir par l'achat, location, legs, cadeau ou tout autre moyen et posséder toute propriété réelle nécessaire à la poursuite de ces objectifs.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Campagnes de financement - Événements

Les produits générés par la vente de billets et les commandites, pour les événements de collecte de fonds, sont comptabilisés dans l'exercice où l'événement a lieu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de biens et services

La Fondation bénéficie de l'apport de bénévoles afin de l'assister dans la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous formes de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Matériel de bureau	20 %
Matériel audio	20 %

Placement comptabilisé à la valeur de rachat

La valeur de rachat des polices d'assurance-vie est comptabilisée en fonction du montant qui pourrait être réalisé aux termes de ces polices à la date de clôture. Les variations de la valeur de rachat au cours de la période sont comptabilisées en charges ou à titre de récupération des primes d'assurance versées.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût.

Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse, des placements et des comptes clients. Les passifs financiers évalués au coût se composent des créditeurs .

La direction est d'avis que ces instruments n'exposent pas l'organisme à un risque significatif de liquidité, de taux d'intérêt ou de marché.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes de l'encaisse.

FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE
(anciennement connu sous le nom de la Fondation des étoiles)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

3 - PLACEMENTS

	2025 \$	2024 \$
Dépôts à terme portant intérêts aux taux de 1 % à 4,45 %, échéant en novembre 2025	1 301 604	936 270
Certificats de placements garantis, portant intérêts aux taux de 4,40 % à 5,35 %, échéant entre mai 2026 et février 2028	<u>595 259</u>	<u>919 595</u>
	1 896 863	1 855 865
Portion à court terme des placements	<u>595 259</u>	<u>919 595</u>
	<u><u>1 301 604</u></u>	<u><u>936 270</u></u>

4 - DÉBITEURS

	2025 \$	2024 \$
Comptes clients	100 195	20 743
Taxes à la consommation	<u>25 103</u>	<u>22 876</u>
	<u><u>125 298</u></u>	<u><u>43 619</u></u>

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025		2024	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Matériel de bureau	45 565	45 565	-	-
Matériel audio	<u>3 234</u>	<u>3 234</u>	-	-
	<u><u>48 799</u></u>	<u><u>48 799</u></u>	<u><u>-</u></u>	<u><u>-</u></u>

6 - VALEUR DE RACHAT DES POLICES D'ASSURANCE VIE

La Fondation est bénéficiaire de polices d'assurances sur la vie des particuliers, dont le capital assuré est d'une valeur approximative de 3 420 000 \$ (3 420 000 \$ en 2024).

FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE
(anciennement connu sous le nom de la Fondation des étoiles)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

7 - CRÉDITEURS

	2025	2024
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Créditeurs et charges à payer	34 858	19 666
Salaires et vacances à payer	<u>48 755</u>	<u>44 083</u>
	<u>83 613</u>	<u>63 749</u>

8 - AFFECTATIONS INTERNES ET FONDS DE RECHERCHE

Au cours de l'exercice 2025, le conseil d'administration a résolu d'affecter au fonds de recherche un montant excédentaire de 124 906 \$ (651 450 \$ en 2024) correspondant au solde de l'actif net non affecté et de verser des contributions de 779 703 \$ (700 000 \$ en 2024) à des organismes dévoués à l'avancement de la recherche pédiatrique.

Au 31 mars 2025, l'actif net grevé d'affectations internes pour le fonds de recherche au montant de 2 437 387 \$ (2 312 481 en 2024) ne peut être utilisé à d'autres fins sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE
 (anciennement connu sous le nom de la Fondation des étoiles)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	2025 \$	2024 \$
ANNEXE A - ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales	261 192	265 447
Frais généraux	105 772	83 314
Honoraires professionnels	71 609	69 983
Loyer	57 874	57 949
	<u>496 447</u>	<u>476 693</u>
ANNEXE B - EXPLOITATION		
Événements spéciaux	180 766	137 520
Développement	87 285	85 178
Coordination et soutien	37 809	44 212
Communication	18 237	18 289
	<u>324 097</u>	<u>285 199</u>
ANNEXE C - CONTRIBUTIONS À L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE		
Contributions à l'avancement de la recherche pédiatrique	-	20 000
DON- IR CUSM	35 000	15 000
Fonds de recherche du Québec - Santé	64 735	42 250
Centre de recherche du CHU Sainte-Justine	120 000	155 750
Centre de recherche du CHU de Québec	163 984	115 000
Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	185 984	186 000
Institut de recherche de l'hôpital de Montréal pour enfants du Centre universitaire de santé de McGill	<u>210 000</u>	<u>166 000</u>
	<u>779 703</u>	<u>700 000</u>